

JOURNAL DE ROUBAIX

EXEMPLE D'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 45 fr. 50. — Six mois, 86 fr. — An, 150 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 45 francs. — France et l'Étranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix, — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez M. Havas, [L'Éclair] et [Le Figaro], et à l'Office de Publicité, Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles.

ROUBAIX, LE 8 MAI 1887

LES SAPEURS-POMPIERS de Roubaix

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 2 mai.)

L'année 1845 est mémorable par les incendies qui ont détruit plusieurs grands établissements industriels. Le 13 mars, vers quatre heures du matin, le feu se déclarait dans la filature de M. Duriez fils, rue de la Fosse-aux-Chênes. La gelée était alors si intense qu'il fallut user d'eau chaude pour le service des pompes. Cependant, malgré les difficultés les plus grandes qu'augmentait encore la rigueur du froid, nos sapeurs-pompiers parvinrent à circonscrire le feu dans le bâtiment de la filature, et la maison d'habitation fut entièrement préservée. Pour perpétuer le souvenir des courageux efforts de ces hommes dévoués, la compagnie d'assurances générales décerna au corps une médaille d'argent et M. Duriez, une médaille d'or.

Le dimanche 6 avril, vers quatre heures de l'après-midi, un nouveau sinistre se déclarait dans la filature de MM. Alex Dervaux et Delatre-Libert et en peu d'instants envahissait simultanément les quatre étages du bâtiment, vomissant les flammes par toutes les issues. L'impossibilité de combattre l'incendie fut bientôt reconnue; on ne pouvait approcher du foyer qu'à plus de 50 mètres de distance; aussi les murs calcinés ne tardèrent pas à s'écrouler avec fracas.

Il fallait encore au fléau dévastateur une plus grande proie à dévorer. Le 16 juillet, entre midi et une heure, la cloche d'alarme signalait l'incendie de la filature de MM. Motte-Bossut et Cie, vaste établissement connu sous le nom d'ATELIER-MONTEUR. Les pompiers accourus en toute hâte avec le matériel des secours, durent d'abord disputer aux flammes les malheureux ouvriers pour qui toute issue était fermée. L'unique escalier qui desservait cette monstrueuse filature était envahi par le feu et rendit inaccessible. Tous les ouvriers furent sauvés, la plupart au moyen du sac de sauvetage.

Pendant ce temps, l'incendie avait fait d'immenses progrès, tous les efforts furent alors consacrés pour le combattre. Les sapeurs-pompiers de Tourcoing, ceux de Lannoy et de Wattrelos, qui s'étaient empressés de se rendre sur les lieux, réalisèrent de zèle avec les autres travailleurs de la ville; mais tant de courage et de dévouement n'eurent point le succès dont ils étaient dignes. Le premier étage et le rez-de-chaussée ainsi que le matériel qu'ils renfermaient furent seuls préservés.

Grand nombre de citoyens se distinguèrent dans ce immense désastre; mais quatre sapeurs-pompiers, surtout, méritèrent par leur belle conduite, leur dévouement et leurs courageux efforts des récompenses particulières. Des médailles d'argent furent accordées au nom du roi, par le ministre de l'intérieur, aux caporaux Eugène Descluse, Amédée Desnuelle, Célestin Avetant, et Marchand. Le préfet adressa des éloges au sapeur-pompier Filpo et à MM. Henri Planchaert et Fanny-Bonave, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers de Tourcoing, Wattrelos et Lannoy.

L'administration municipale, pleine d'attention pour un corps si distingué, dont elle appréciait les services et le dévouement, lui fit construire un hôtel et l'on mit en possession le 24 mai 1846. Cet hôtel était sur un terrain communal contigu à la place de la Mairie, offre, au rez-de-chaussée, un vaste local pour le dépôt du matériel des secours contre l'incendie avec logement pour le concierge et une buvette, à l'étage, une salle spacieuse pour les réunions du corps avec salons particuliers pour le conseil d'administration, les archives et le magasin. A l'occasion de l'inauguration de son hôtel, le corps offrit, le même jour, aux compagnies de sapeurs-pompiers des villes et communes voisines une fête militaire qui fut une des plus brillantes qui aient eu à Roubaix un grand concours de peuple.

Dès le 12 août 1845, M. Th. Desaut avait donné sa démission et M. L. Derville avait rempli par intérim les fonctions de capitaine-commandant. Par arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 1846, M. A. Martel fut promu à ce grade et officiellement reconnu le 15 novembre suivant. A cette occasion, on fit remise des amendes encourues par les sapeurs-pompiers de tous grades.

Le 11 décembre 1849, vers deux heures et demie du matin, la cloche d'alarme donna le signal d'un incendie dans la filature de MM. Camesson, Lahousse, Grimonprez et Bully. Le corps de sapeurs-pompiers s'y rendit immédiatement; mais déjà le centre de cette filature qui offrait un très long développement était la proie des flammes et il ne restait plus que la chance de sauver les extrémités. Grâce à la persévérance et au dévouement de tous on obtint ce résultat, vers six heures du matin, malgré l'exiguïté de l'emplacement qui rendait difficile le jeu des pompes, malgré surtout la grande distance à parcourir pour se procurer l'eau. Le rapport cité comme s'étant signalés dans cet incendie: MM. Narcisse Dupiers, sergent; L. Dujardin, E. Descluse, C. Avetant, J.-B. Marchand, Ryo, caporaux; Dolobol, C. Vandame, E. Humez, H. Pau, Legros, Filpo, pompiers, et L. Hennion, musicien.

Un arrêté du maire, en date du 10 octobre 1851, prononça la dissolution du corps

et en prescrivit la prompt réorganisation. Une sorte de rivalité et de méintelligence entre les pompiers et les gardes nationaux, fit ajouter au règlement organique, préparé dès le 27 janvier de cette année, une clause qui plaçait la compagnie, organisée cependant en dehors de la garde nationale, sous les ordres du chef de bataillon communal, lorsque, sur l'ordre du maire, elle se réunirait à cette garde, soit pour un service d'ordre, soit pour les revues et réunions commandées à l'occasion de fêtes et cérémonies publiques; elle devait, en ce cas, occuper la gauche de l'ordre de bataille.

Le décret du 11 janvier 1852 amena une nouvelle organisation des gardes nationaux pompiers volontaires. Elle fut basée sur le règlement organique du 15 octobre 1853, dont l'article 8 dispose, cette fois, que dans le cas d'organisation de la garde nationale, le corps de pompiers en formerait la première compagnie et prendrait la tête du bataillon. — A M. Martel succéda, comme capitaine-ingénieur-commandant M. Ach. Dewarlez et à celui-ci M. A. Grimonprez.

Le 20 décembre 1857, à minuit, la cloche d'alarme annonça qu'un incendie venait d'éclater dans l'établissement du gaz, sur la route de Tourcoing. Au premier signal, les pompiers se trouvaient sur le lieu du sinistre ainsi qu'un assez grand nombre d'habitants; mais la crainte d'une explosion retint au dehors une partie de ceux qui auraient pu prêter secours. Le danger était grand en effet et l'aspect de cet incendie était effrayant; le premier corps de bâtiment, touchant à la rue, ressemblait à une immense fournaise. Cependant les pompiers, aidés de quelques bourgeois et des respectables frères des écoles chrétiennes qui en cette occasion comme toujours furent admirables de courage, ne cessèrent pas de manœuvrer leurs pompes au plus fort de l'incendie.

Le péril était encore plus grand dans le second bâtiment à cause de sa proximité d'un gazomètre, et, bien que le feu y eût gagné jusqu'à l'extrémité, un des ouvriers y était resté pour assurer les manœuvres de couper toute communication. Des pompiers le secondèrent en apportant de l'argile mouillée et en aidant à boucher toutes les issues au gaz. Le pompier Salembier se distingua surtout dans ce travail si dangereux. Pendant ce temps, les caporaux Delannoy et Duvièvre se tenaient sur la façade du toit, au centre de l'incendie, et de là dirigeaient l'eau des pompes partout où cela leur paraissait le plus nécessaire. Enfin, après deux heures de travail on eut le maître du feu et, à six heures du matin, les derniers pompiers purent rentrer à leur hôtel (1).

La société Desclée frères et Cie reconnut l'immense service que lui avaient rendu les sapeurs-pompiers et leur brave capitaine, M. A. Grimonprez, par le don d'une magnifique médaille en or de très grand module.

Le 21 décembre 1859, à 7 heures du soir, le feu se déclarait dans la partie des ateliers de MM. Motte-Bossut et Cie, où se trouvaient les battues et un magasin rempli de balles de coton. Les secours vinrent bientôt de toutes parts avec un empressement qu'on ne saurait trop louer. Le corps des sapeurs-pompiers se montra admirable d'intelligence, de dévouement et de fermeté; grâce à ses efforts héroïques et à ceux des citoyens de toutes les classes, la partie la plus considérable de l'établissement fut préservée.

Vers minuit, on était maître du feu, et tout le monde s'était retiré, hormis deux escouades de pompiers chargés de veiller toute la nuit et de jeter sans cesse de l'eau sur les débris accumulés dans le fond du magasin, lorsqu'arriva un affreux malheur, le seul qu'on ait eu à déplorer pendant cet terrible nuit. Deux pompiers avaient été envoyés sur une plate-forme pour relever les hommes qui y étaient restés pendant l'incendie; l'un d'eux, César Delannoy, s'étant approché trop près du bord, glissa sur cette plate-forme à demi-gelée, et tomba à la renverse à une hauteur de quatre étages. Relevé encore vivant, il succomba, le 23, aux atroces douleurs qui lui causaient ses blessures.

Les funérailles du malheureux Delannoy furent célébrées le dimanche 25 à quatre heures. Le corps du défunt, porté par six pompiers, fut accompagné de l'hôpital à l'église et de l'église au cimetière par tout le clergé de la paroisse St-Martin, la musique de la ville, le conseil municipal, les fonctionnaires publics, un nombre considérable d'habitants parmi lesquels se trouvaient les propriétaires de la filature Motte-Bossut et Cie et leur nombreuse famille. Le cortège était fermé par le corps des sapeurs-pompiers sans armes, auxquels étaient venus se joindre un nombreux détachement des pompiers de Tourcoing qui avaient voulu donner un témoignage d'estime à leur confrère de Roubaix. Enfin, la brigade de gendarmerie, les employés de la douane, ceux de l'octroi et tous les agents de police complétaient cet ensemble imposant dont on ne se souvient pas d'avoir vu d'exemple en cette ville.

M. le Doyen de St-Martin s'était offert spontanément de célébrer un office solennel, et cette cérémonie s'étant prolongée jusqu'à la nuit, l'inhumation eut lieu à la lueur des torches. Après les prières de l'église et les honneurs militaires, M. A. Grimonprez, capitaine-commandant des sapeurs-pompiers, prononça un discours

au milieu de l'émotion générale, et se rendit, en quelques paroles bien senties, l'organe des sentiments de toute cette nombreuse assistance qui honora la mémoire d'un citoyen dévoué. — Le corps repose dans la partie du cimetière réservée aux concessions perpétuelles.

César Delannoy était, avec sa sœur, le soutien d'un père brisé par le travail et d'une mère déjà âgée. MM. Motte-Bossut et Cie se sont généreusement engagés à servir aux époux Delannoy, leur vie durant, une rente annuelle de 250 francs; un secours viager de même importance a été voté par le conseil municipal dans sa séance du 3 janvier 1860.

L'effectif du corps est aujourd'hui de 181 hommes. Le matériel se compose de neuf pompes, dont une aspirante et foulante et une rotative, et de tous les accessoires que peut réclamer un bon service. L'allocation accordée annuellement par la ville s'élève à 19.500 francs. — Une caisse de retraite assure aux pompiers ayant plus de 30 ans de service et manquant de ressources suffisantes, une pension de 300 francs.

(A suivre.) — TH. LEURIDAN.

NOUVELLES DU JOUR

DISCOURS DE M. GOBLET AU HAVRE

Paris, 7 mai. — MM. Goblet et Lockroy sont partis à 11 heures du matin pour le Havre accompagnés des directeurs de leurs cabinets et de plusieurs députés; le train ministériel est entré en gare du Havre à 3 heures.

Le président du Conseil et le ministre du Commerce n'ont été reçus à leur arrivée, par M. Heuliez, préfet de la Seine-Inférieure, accompagné de son secrétaire général, par M. Fabot-Châtier, sous-préfet de Havre et les sous-préfets du département, par M. Marion, maire du Havre et ses adjoints par tout le Conseil municipal, par l'amiral Charles Duperré, préfet maritime de Cherbourg et son aide-de-camp, par le président du tribunal de Havre et M. Barallier, procureur de la République.

La réception a eu lieu dans le grand salon de la gare. M. Marion, maire du Havre, a souhaité la bienvenue au président du conseil et au ministre du Commerce.

M. Goblet a remercié en son nom et en celui de M. Lockroy, de l'accueil chaleureux qui leur était fait; puis le cortège s'est mis en marche. Les honneurs militaires ont été rendus au représentant du gouvernement de la République.

Dans le discours que M. Goblet a prononcé en ouvrant l'exposition maritime, il a dit que cette exposition est une manifestation nouvelle du véritable sentiment de la France, qui ne demande qu'à vivre en bonne intelligence avec les autres pays et à poursuivre, dans la paix, le développement de sa grande industrie et commerciale.

Un peuple, que de pareils succès occupent, ne peut pas être soupçonné de nourrir des projets agressifs, sans jamais toutefois oublier le soin de sa défense, de son honneur et de sa dignité. Si s'adressant aux autres peuples, c'est pour leur offrir aux luttes de travail et pour leur offrir une hospitalité; gardons espoir en cet appel.

M. Goblet a inauguré ensuite la ligne téléphonique entre le Havre et Paris; mis en communication avec le président de la République l'Élysée, il a présenté ses respects à M. Grévy.

Au banquet, nouveau discours de M. Goblet. Celui-ci rend hommage à l'opinion publique qui, dit-il, a soutenu le gouvernement par sa sagesse et l'union patriotique.

Il dit que la France songe à la liberté s'est fait un nouveau tempérament où le calme, le sang-froid, la résolution remplacent cette nervosité, cette ardeur un peu insouciance que l'on nous reproche de la France, qui ne demande que la ferme résolution de ne lui sacrifier ni nos droits ni notre honneur.

Le France, relevée de ses désastres, a repris confiance en elle-même. Bien loin de menacer aucun peuple, elle est prête à accueillir, avec joie et reconnaissance, toutes les sympathies.

La France ne serait pas moins prête, s'il était nécessaire de faire face à d'énormes agressions.

Cette attitude est la seule conforme à la dignité d'une grande nation. C'est aussi la seule pouvant garantir les bienfaits de la paix.

C'est parce que nous avons pu jurer que tel est le sentiment unanime des Français, que nous avons sans aucun doute de la France entière, que nous pouvons, aujourd'hui, sans arrière-pensée, sans nouvelles préoccupations, le Espérons, reprendre l'examen des affaires intérieures.

M. Goblet dit ensuite que la difficulté consistait dans la division entre les républicains; il insiste sur la nécessité de rétablir le bon ordre dans les finances, l'équilibre réel du budget; il reconnaît que les derniers budgets ne sont pas satisfaisants, mais ne croit pas possible de rétablir l'équilibre par des économies et une mesure nécessaire l'augmentation de certaines taxes.

Encore un sinistre maritime. Le Havre, 7 mai. — Pendant la cérémonie de l'inauguration de l'exposition du Havre, la nouvelle est répandue que le paquebot transatlantique, la *Championne*, parti du Havre dans la matinée, aurait été abîmé entre Gousselles et Arras-lez-Lannoy et que, ne pouvant continuer sa route, il était échoué près de ce dernier port; on manque encore de détails sur ce sinistre; on assure toutefois qu'il n'y a aucun accident de personnes.

La nouvelle a produit une grande inquiétude.

Le Havre, 7 mai. — Les passagers de la *Championne* recueillis par un vapeur anglais, vient de rentrer. Vingt émigrés italiens sont noyés.

La commission du budget. Paris, 7 mai. — La commission du budget convoquée aujourd'hui ne s'est pas réunie. Les députés qui en font partie ont, non sans raison, préféré, pour reprendre leurs séances d'attente que le Conseil des ministres, s'il délibère sur la mise en demeure à lui transmise? Que sortira-t-il de cette délibération? Le cabinet se tirera-t-il de cette impasse? Tant de questions auxquelles, comme nous l'avons dit, il n'est pas facile de répondre.

Depuis longtemps nous sommes habitués à toutes les invraisemblances avec des gens qui ne savent pas plus ce qu'ils veulent que ce qu'ils peuvent.

Les journaux officiels assurent que ni la commission du budget, ni le gouvernement n'aurait à compter que l'on trouvera un terrain de conciliation; mais ils se gardent bien et pour cause d'indiquer quel peut-être ce terrain.

Un journal du matin parle d'un emprunt de 700 millions, il est fort possible qu'il faille y venir. En tout cas, quelle que soit la pénurie d'hommes politiques et financiers ou se trouve le parti de gauche, ce sera la chute du Cabinet, qui proposera cet emprunt. Somme toute, nous en avons eu déjà dans l'imprévu.

La Chambre ou nous n'avons pas constaté aujourd'hui la présence de dix députés commença mardi la première délibération de la loi militaire (recrutement); les discussions sera très longue. Malgré l'absence des membres de la minorité dans le but de sauvegarder les intérêts de l'armée et de la France, il est à craindre qu'il n'en sorte rien de bon.

Quant au Sénat, il se réunira dit le *Journal officiel*, pour fixer son ordre du jour. Comme il n'y a pas de loi, la fixation sera vite faite et le Luxembourg continuera à présenter son aspect de somnolente habitude.

Nominations militaires. Paris, 7 mai. — M. de Coudé, colonel d'artillerie mis en non-activité à la suite de l'explosion de Belfort, a été appelé à l'activité. Commandant-directeur de l'artillerie à M. Maubourg.

M. Huberieu, colonel directeur du génie à Brest, est désigné pour Dunkerque.

M. Garnier, colonel directeur du génie à Arras, remplira les mêmes fonctions à Maubourg.

Marine marchande. Paris, 7 mai. — Soud admis à commander des navires à la suite des examens passés à Dunkerque: Long cours: M. M. Desvall, Teulien, Deligny, Van-nouelle, Fauret, le Bias.

Cabotage: M. M. Lebel et Evard.

Le drame du boulevard Bonne-Nouvelle à Paris. Paris, 7 mai. — Le propriétaire d'un café du boulevard Bonne-Nouvelle a été tué d'un coup de canon.

M. Antoine. Pagny-sur-Moselle, 7 mars. — M. Antoine, député, de Metz, est arrivé ce matin par le train de huit heures.

Il restera à Pagny jusqu'à demain, et ira se fixer définitivement à Luxembourg.

En Alsace-Lorraine. Strasbourg, 7 mai. — Par décision du président de la Cour de Cassation de musique *Concordia*, de Strasbourg, a été dissoute.

Un article du Nord. Bruxelles, 7 mai. — D'après une lettre de Saint-Petersbourg publiée par le *Nord*, on constate avec inquiétude dans cette ville, que, malgré le règlement de l'affaire Schœnbein, la situation entre la France et l'Allemagne continue à être tendue et favorable à des malentendus sérieux pouvant amener de graves complications.

Quant à la question bulgare, le correspondant du *Nord* prévoit une solution prochaine et croit qu'il y a déjà un arrangement.

Le même lettre parle aussi de la tournée favorable qu'on vient de faire en Russie et en Angleterre.

Enfin, la lettre de Saint-Petersbourg publiée par le *Nord* annonce que le bruit de la prochaine traité de paix de Vankovsk, ministre de la guerre ainsi que quelques autres extraordinaires que ferait actuellement la Russie pour l'achat de l'Asie et la construction de nouveaux forts pour la défense de l'empire.

Les manifestations de Lohengrin. Paris, 7 mai. — On avait à Berlin une telle manifestation de Lohengrin, le bruit de la prochaine traité de paix de Vankovsk, ministre de la guerre ainsi que quelques autres extraordinaires que ferait actuellement la Russie pour l'achat de l'Asie et la construction de nouveaux forts pour la défense de l'empire.

On télégraphie d'Éms, à la France, que l'état de santé du prince impérial d'Allemagne, bien que légèrement amélioré, est loin d'être satisfaisant. Le prince se rendra le 15 mai à Kissingen.

M. Gabriel Lévy. Nous lions dans Paris: — A la suite d'une affaire de chèques refusés à la Banque et saisi par M. Alais, commissaire de police, affecté dans les journaux occupés depuis quelques jours et qui nécessiteront des poursuites contre-verse, personnes, nous avons annoncé qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre M. Gabriel Lévy, directeur du *Bon Genre*.

Désormais les renseignements qui nous parviennent nous font voir que ce mandat d'arrêt n'a pas été exécuté. — M. Gabriel Lévy n'a pas été arrêté.

Un déraillement. Dijon, 7 mai. — Le train de marchandises 2028 a déraillé entre nuit à Durey (Côte-d'Or). Quatre wagons ont été brisés. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

A l'Académie française. Paris, 7 mai. — L'Académie française a décerné comme il suit les prix de la fondation Archaet-Desperdus: 1.500 fr. — M. Emmanuel Cosquin: *Contes populaires celtiques de la Bretagne*.

2.500 fr. — M. Brault: *Grammaire historique de la langue française*.

3.000 fr. — M. P. de La Gorce et M. Féry: *Littérature orale de la basse Bretagne*.

Le crime de la rue Montaigne. Paris, 7 mai. — Un point important vient d'être constaté dans l'affaire de la rue Montaigne. On se rappelle que par suite d'objets trouvés dans l'appartement de Mue de Montille, se trouvait un tableau dont on a beaucoup parlé.

L'auteur du tableau vient d'être retrouvé. C'est un peintre italien, professeur de la reine d'Italie, qui habite actuellement Bois-Colombes.

LETTRE DE PARIS (D'un correspondant spécial) Paris, 7 mai. Quarante-huit heures de réflexion paraissent avoir eu quelque peu calme les membres de la commission du budget partis avant-hier en guerre contre le ministère.

En effet, la plupart des organes républicains et radicaux s'attachent à représenter aujourd'hui la proposition Pelletan, non plus comme un ultimatum, mais comme un second avertissement donné au gouvernement d'avoir à rechercher et à présenter à la commission un nouveau stock d'économies. Quelques-uns laissent même entrevoir que, si le cabinet n'est pas en mesure de satisfaire la commission, elle-même reconnaît que les véritables économies

reposent, avant tout, sur le rendement de l'impôt, il faut bien se garder de décimer et d'appauvrir les cadres de notre administration des droits indirects et des douanes.

Dans ces conditions, quoi d'extraordinaire à ce que le mot d'emprunt soit prononcé et qu'il trouve faveur parmi les groupes jusqu'ici cantonnés dans la formule du chef de précédent cabinet: « Ni impôts, ni emprunts ».

En effet, ce n'est plus seulement à la Bourse qu'on discute la possibilité d'un emprunt. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, nombre de députés s'attachent à en démontrer la nécessité. Et d'ici à quelques jours, on croit pouvoir le prédire, le principe d'un emprunt, on ne se préoccupe plus que du chiffre, et des moyens de gager le nouvel appel au crédit.

Pourquoi, d'ailleurs, s'émousserait-on de ce revirement d'opinion, que par le temps qui court, il y a, en politique, à faire fond sur la moindre formule? La Chambre ayant plein pouvoir et ayant plus d'une fois prouvé qu'elle se jugeait du jour au lendemain, peut-elle se croire à tout Paris, à en juger du moins par les affiches qui s'annoncent les unes sur les autres, car il n'y a littéralement plus de place ailleurs, serait en pleine fièvre électorale municipale. Cependant, il ne faut pas s'y tromper, la masse des électeurs, en prévision d'un ballottage certain au premier tour, ne donnera qu'un oui demain en huit. C'est même pour cela qu'il n'y a, en ce qui concerne les rares débats contre-adjoints dans les réunions publiques.

Aussi, la grande préoccupation des affiches d'aujourd'hui, dites affiches de la dernière heure, est-elle de démouler les conseillers sortants, les seuls à peu près certains de passer au premier tour.

L'Espagne me ferait défaut si je devais faire parler, même le plus convenablement possible, quelques-uns de ces affiches dirigées contre les sommités autonomistes du Conseil sortants. Je me contenterai donc de vous dire quelques mots de celles concernant M. Mesurier et signées de son concurrent radical, M. Bondeux.

M. Bondeux, après avoir constaté que M. Mesurier se présentait en 1880 au Conseil municipal uniquement comme candidat radical, ajoute qu'en 1883 M. Mesurier avait déclaré, lorsqu'il était devenu autonomiste, qu'il n'avait plus de politique, et plus doute en 1880, toujours suivant la loi du progrès, il sera devenu candidat anarchiste.

On rit beaucoup autour de ces affiches qui attirent de nombreux curieux dans tout le quartier Bonne-Nouvelle où M. Mesurier pose sa candidature.

A propos des réunions publiques, il y a un fait assez plaisant à constater et qui s'est produit au moins une fois sur dix par le bureau composé par les amis du candidat, non par le bureau officiel, mais de ceux qui ont essayé de le faire échouer, dans la crainte qu'il ne commette quelque impair; aussi maintient-il énergiquement la parole au candidat adverse dans l'espoir qu'il dira quelque bêtise.

La Gazette de Cologne, que les manifestations des derniers jours semblent avoir mis de force mauvaise humeur, profite de l'occasion pour se faire écho à un bruit répandu par quelques étrangers, et se propose d'attendre et se propose d'attendre à ajourner le procès de Klein, au cours duquel on doit établir judiciairement les actes accomplis par M. Schœnbein.

On remarque généralement que cette assertion de la Gazette de Cologne, que les manifestations de la fédération allemande n'ont rien de nouveau, en réalité, rien de nouveau, car jadis on a dit que le procès Klein serait abandonné; on a affirmé seulement que M. Schœnbein ne serait pas compris dans la poursuite et c'est ce dont convient implicitement à la Gazette de Cologne.

Un grain blanc

— Trimouille, prévenez le commandant. Le matelot n'est pas le temps de pénétrer sous la lunette. M. B... était déjà sur le pont, il prit la place de son fils sur le banc de quart.

— Bâbord la barre! ordonna-t-il d'une voix tonante. — Elle y est toute, commandant.

— Une avalanche de pluie et d'eau salée, une trombe furieuse s'abatit sur la *Clorinde*. Le vent, hurlant, féroce, tourbillonnait les plus cordeaux, la mâture craqua avec un bruit sinistre; et la frégate, prise de côté, se coucha tout de son long, comme le gladiateur blessé qui voit venir la mort. Durant une minute, éternelle, elle demeura engagée. Mais elle se releva toute fière, hautaine, et, emportée par l'ouragan, s'enfuit, balayant les lames.

Un soupir profond s'échappa de la poitrine de M. B... La *Clorinde* était sauvée. — Droite la barre!

Et la frégate, pareille à un cheval éperonné repart sa course plus violente. Deux voix couvrirent les hurlements de la tempête. — Un homme à la mer à bâbord!

— Un homme à la mer à tribord! Une lame, inondant la *Clorinde* de poupe en poupe, venait d'enlever deux matelots. Le timonier de veille, d'un coup de hache, coupa l'amarre de la bouée de sauvetage qui s'abatit dans l'eau en fendant, et en lançant une leur sinistre.

Les officiers, montés sur le pont, regardèrent du côté du banc de quart, attendant avec anxiété un ordre du commandant.

M. B... ne le désignait pas par cette initiative, il existait encore à l'heure qu'il est, — jeta un coup d'œil d'expert sur la voiture, le coup d'œil du maître, et s'adressant à l'officier: — Votre matelot d'avant est-il de quart avec vous, Henri?

— Oui, mon père... oui, commandant, répondit le lieutenant en regardant aussitôt à un regard sévère de M. B... Mon frère vient de monter.

— Vous ne vous habituez donc jamais, reprit le commandant d'un ton dur, à ne pas m'appeler ainsi? A bord, le père n'existe plus. Il n'y a, il ne peut y avoir que le commandant.

— C'est vrai, je le reconnais, vous avez raison; mais moi ni mon frère nous ne pouvons nous y faire! Il nous semble que, si le respect que nous vous devons gagne à ce titre, notre affection y perd quelque chose.

M. B... ne répondit pas à ces derniers mots prononcés avec un accent plein de tendresse, et, revenant aux questions de service. — Raoul est à l'avant?

— Oui, commandant; voulez-vous que je l'appelle?

— C'est inutile. Faites charger tout; gardez simplement le grand hunier au bas ris et surveillez l'horizon de vos jumelles. Servez-vous des mionnes; elles sont meilleures. Si le temps se couvre d'un côté, défilez vous bien du grain... ou plutôt, faites-moi prévenir.

— Oh! commandant! il n'y a pas un souffle dans l'air; pas une folle brise! La houle même s'aplanit. Vous pouvez bien reposer en paix, mon père, vous veillez tant depuis quelques nuits.

— Encore, fit-il, malgré tout ce que je puis vous dire? La mer est bien calme, mais le temps est changé. Je le sais, je le sens. Les baromètres se livrent à une véritable danse de Saint-Guy. Ils sautent de 20 millimètres à l'heure. Hier ils avaient dépassé le beau fixe, ils sont maintenant tout près de tempête. Celui de la galerie ne sait plus où il en est. Car, gué... chargé!

— M. B... disait hautement que ce qui perd les officiers, c'est un début trop facile. Aussi avait-il tenu à éviter toute douceur à ses deux fils, et il ne s'en faisait pas faute. Pour eux, il était plus sévère et plus exigeant que pour tout autre officier du bord. Ce n'était pas que, pour ses enfants, il n'éprouvât une affection profonde. Certainement il les aimait il en était fier, il veillait sur eux; leur mère les lui avait tant recommandés! Mais, avant tout, il voulait que ses fils devinssent des marins hors ligne, des hommes de fer; aussi les faisait-il constamment travailler et trimmer dur. Eux trouvaient souvent la chaîne par trop dure. Le plus jeune surtout, un enfant de dix-neuf ans, un peu mince, un peu faible.

Mais, à bord, on a tellement le sentiment du devoir que jamais les ordres les plus secs, les plus sévères, les plus pénibles n'avaient soulevé un murmure ou une observation de la part de l'un des deux frères.

Les heures se traînaient, lentes et tristes. La *Clorinde* n'avait pas bougé. La voile, serrée de près, ne laissait que le grand hunier au bas ris et le plus petit des focs. La nuit n'avait point apporté de fraîcheur; l'air, écroulé, raide, semblait s'alourdir encore, et nul bruit dans l'immensité ne venait troubler ce solennel silence.

Fatigués de leur insipide promenade, les deux frères s'étaient assis sur le bastingage qui domine le banc de quart, attendant la fin de ces quatre heures interminables. Ils s'étaient tus et demeuraient plongés dans une rêverie profonde.

Une brise chaude et chargée vint tout à coup leur brûler la figure. Ils furent debout d'un bond; l'élevé s'élança vers le gaillard d'avant.

Tout au fond du ciel, dans le lointain le plus perdu, l'horizon prenait une teinte d'ocre, les baromètres ne s'étaient pas trompés. C'était un grain, un grain blanc, et il fondait sur la frégate avec la rapidité de la foudre.

— Trimouille, prévenez le commandant. Le matelot